

# Conseil Municipal

## Du 14 mars 2023

**Présents :** **BADENAS** Jean -Noël, **OBIOLS** Hervé, **MARTIN** Annie, **ANGUERA** Louis, **COLOMBIE** Monique, **PAGAN** José, **ALBO** Marie-Line, **LACROIX** Claude, **LASSIEGE** Michel, , **PAULS** Delphine, **MOLINA** Maria, **PARIS-ATTARD** Katia, **OBIOLS** Laurent, **FONTANILLAS** Alexis, **MARTINEZ** Anthony.

**Excusés :** **GAYRAUD** Annie, **LASSIEGE** Michel, **HEBERT** André-Marc, **BILLOD** Richard

### Procuration :

**BERVA** Bruno à **LACROIX** Claude

**VARO** Sandie à **MARTIN** Annie

**SALINAS-GUIPPERT** Marie-Pierre à **ANGUERA** Louis

**DELOEUVRE** Laurence à **MARTINEZ** Anthony

**CATALANO** Julien à **PAGAN** José

### 1) Approbation du Compte rendu du Conseil municipal du 31 janvier 2023

VOTE A L'UNANIMITE

### 2) Approbation du compte administratif du budget communal 2022

M Obiols remercie les personnes sources Nicolas Betty et Mélanie. Il nous informe que la commission finances s'est tenue le 28/02/2023 et que les membres présents ont pu prendre connaissance des documents.

		<b>DEPENSES 2022</b>	<b>RECETTES 2022</b>	<b>RESULTATS EXERC. 2022</b>	<b>RESULTATS EXERC. 2021</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	3 021 251.22	3 155 897.94	134 646.72	367 493.88
	SECTION INVESTISSEMENT	1 078 851.79	1 265 156.83	186 305.04	-160 700.17

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	FONCTIONNEMENT		0.00		385 577.50
	INVESTISSEMENT		0.00		382 100.89
				<b>EXEDENTS 2022</b>	<b>EXEDENTS 2021</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	3 021 251.22	3 541 475.44	520 224.22	490 577.50
	SECTION INVESTISSEMENT	1 078 851.79	1 647 257.72	568 405.93	382 100.89
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>4 100 103.01</b>	<b>5 188 733.16</b>	<b>1 088 630.15</b>	<b>872 678.39</b>

<b>RESTES A REALISER</b>	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	<b>296 400.72</b>	<b>284 029.07</b>

Charges à caractère général +/- 30 %

Frais de personnel +/- 15 %

M Poux nous donne quelques orientations sur l'augmentation des frais du personnel.

- Moins de contrat aidé par l'état
  - Pérennisation des postes
  - Augmentation des charges
  - Augmentation du point indice de 3,5 %
  - Revalorisation du SMIC
  - Recrutement d'un policier municipal
  - 4 stagiairisations et 2 titularisations
  - 5 avancements de grades
  - 1 personne qui devait prendre sa retraite et qui n'a pas pu partir
- Les charges de personnels brutes représentent +/- 50 % des dépenses de fonctionnement.
  - Si on déduit les remboursements des contrats aidés et des arrêts maladies on passe à 47 %
  - Avec le remboursement des frais de personnels du budget eau et assainissement on passe à 42,7 %

Les autres charges de gestion courante restent relativement stables.

Les charges financières sont en diminution constante. Il reste 2 372 000 € à payer d'ici 35 ans.

Recettes :

- Augmentation de la taxe foncière
- Taxe additionnelle
- Redevance électricité
- Produit de service

**M. le Maire sort de l'assemblée, VOTE A L'UNANIMITE PAR LES CONSEILLERS**

**3) Compte de gestion 2022 commune**

Les comptes de gestion sont visés par la trésorerie. Ils sont sincères et justes

**VOTE A L'UNANIMITE**

**4) Approbation du compte administratif budget eau-assainissement**

		<b>DEPENSES 2022</b>	<b>RECETTES 2022</b>	<b>RESULTATS EXERC. 2022</b>	<b>RESULTATS EXERC. 2021</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	731 788.67	862 466.03	130 677.36	95 100.94
	SECTION INVESTISSEMENT	327 134.13	788 225.17	461 091.04	-310 381.35

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>			
	FONCTIONNEMENT		159 738.05
	INVESTISSEMENT		88 668.26

				<b>EXEDENTS 2022</b>	<b>EXEDENTS 2021</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	731 788.67	1 022 204.08	290 415.41	209 738.05
	SECTION INVESTISSEMENT	327 134.13	876 893.43	549 759.30	88 668.26
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 058 922.8</b>	<b>1 899 097.51</b>	<b>840 174.71</b>	<b>298 406.31</b>

**M. le Maire sort de l'assemblée, VOTE A L'UNANIMITE PAR LES CONSEILLERS**

**5) Compte de gestion eau-assainissement**

Les comptes de gestion sont visés par la trésorerie. Ils sont sincères et justes

**VOTE A L'UNANIMITE**

**6) Contrat unique d'insertion Parcours Emploi Compétences (PEC)**

Le Maire demande l'autorisation de signer les contrats PEC.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**7) Demande de subvention au Conseil Départemental pour la création d'un équipement sportif Padel et Skate Park**

2 projets dans le même style, création d'un équipement sportif Padel et Skate Park

- Montant du projet 84 521.80 € H.T.

- VOTE A L'UNANIMITE

**8) Convention avec l'association 30 millions d'amis pour la prise en charge de stérilisations et de marquages de chats errants**

Rencontre avec le vétérinaire et l'association 40 nuances de chats pour stériliser et identifier les chats errants. Nous avons demandé des aides auprès des associations :

- 30 millions d'amis
- Brigitte Bardot

30 millions d'amis prend en charge 50 % des frais de stérilisation et d'identification

VOTE A L'UNANIMITE

**9) Convention de mise à disposition d'Elisabeth Blanc pour l'encadrement d'une classe transplantée en 2023**

Sortie scolaire de 2 jours prévue les 15 et 16 mai à Malibert. Mme Blanc sera présente ces 2 jours pour l'encadrement des enfants

VOTE A L'UNANIMITE

**10) Convention Territoriale Globale avec la CAF**

Cette convention est demandée par la CAF qui désormais reversera directement les prestations à la commune.

VOTE A L'UNANIMITE

**11) Cession BUDZYK (Azaïs) à la commune pour élargissement de voie**

Pour formaliser la succession entre les 2 parties. Cession pour l'euro symbolique.

VOTE A L'UNANIMITE

**12) Versement de vacances funéraires aux agents de police municipale**

Le Conseil Municipal propose pour ce service une indemnité de 25 € par vacation. Cette indemnité est payée par les pompes funèbres qui la perçoivent. Cette indemnité est directement versée par la trésorerie à l'agent de police. Elle ne transite pas dans le budget communal.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**13) Convention de police pluri-communale avec les communes Cébazan et Creissan**

Une convention tripartite entre les communes de Cébazan, Creissan et Puisserguier afin de mutualiser les services de la police communale.

	CEBAZAN	CREISSAN	PUISSERGUIER
EFFECTIFS	0	1	2

La mairie de Cébazan sollicite notre service de police 1 heure par semaine, et sur demande si besoin de plus.

Un taux horaire + amortissement du matériel a été calculé soit 30€ par heures et par agents. Un policier sera toujours présent sur la commune.

Une convention a été signée avec la gendarmerie nationale de Cazouls les Béziers.

La police municipale effectue des rondes le soir ainsi que les samedis et dimanches matins.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**14) Modification des horaires de l'éclairage nocturne**

La population a été informée de ce nouveau dispositif par une réunion publique et l'information est relayée sur le site de la mairie.

Elle devrait prendre effet début avril. L'éclairage public sera éteint de 23 heures à 5 heures pour une période d'essai de 6 mois

Dans les coins dits sensibles comme les ronds-points chicanes, croisements, des points lumineux seront installés.

**15) Subvention exceptionnelle à l'AMF pour les sinistrés de Turquie et Syrie des séismes du 06 février 2023**

Une subvention de 2 000 € sera versée à l'AMF suite au séisme du 6 février 2023

**VOTE A L'UNANIMITE**

## 16) Questions diverses

Décisions prises :

- Attribution de marché à l'entreprise Frances pour renforcer la chambre de vanne et le terre plein du réservoir montant du marché 87 900 € H.T.

Informations :

- Réception des nouveaux arrivants, M le Maire met en avant le travail effectué par le service administratif qui recense les nouveaux arrivants sur le village. Ils reçoivent une invitation pour les informer du jour de la réception.
- Suivi avec la DRAC sur le projet de la médiathèque. La fiche de poste pour le recrutement d'un bibliothécaire vient d'être visée par la bibliothèque départementale. Réponse attendue de la DRAC le 22/03/2022.
- Calendrier pour les travaux de la RD16 route de Capestang. Les réseaux secs commenceront en octobre 2023 et les réseaux humides en septembre 2023. Toute la route sera ouverte de la mairie au pont du Lirou. En 2024 mise en sécurité avec la création d'un cheminement P.M.R. jusqu'au pont avec des chicanes pour réduire la vitesse.
- Territoire 34 nous a transmis une offre pour réaliser une étude sur la restauration du bâtiment historique de la cave coopérative et étude et prospective d'entreprise pour l'aménagement des espaces. Nous avons reçu la convention d'un montant de 68 000 €. Le département la subventionne à 80 %. Il nous demande de prendre en charge la TVA de 12 000 €.
- La région met un dispositif important pour la réhabilitation de friche industrielle.

Mme Martin veut savoir le devenir des prêts des bureaux de cave. Rien de concret pour le moment.

M Obiols L. Nous communique l'avancée des jardins partagés qu'il suit en collaboration avec les Sages. 24 jardins partagés seront disponibles. Actuellement des demandes de devis sont en cours pour élaborer des demandes de subventions. M. le Maire nous informe d'un nouveau dispositif avec le PAYS pour obtenir des aides de l'Europe.

M. Pagan nous donne connaissance des DIA passées

-16 maisons vendues

- 10 terres

M. ANGUERA fait le compte rendu de la fête de la clémentine.

Les festivités à venir :

- Samedi après-midi la M.J.C. organise un défilé pour le carnaval départ 15h
- Le soir l'A.P.E. organise un repas dansant déguisé à la maison du peuple
- L'ABB XV est en finale. Ils jouent dimanche

**Fin de séance 19h45**